



Le Sénat présente

France, Patrimoines et Territoires d'exception

Du 5 mars au 3 juillet 2022

Grilles du Jardin du Luxembourg

Rue de Médicis - 75006 Paris

Accès libre au public - Éclairage nocturne

Dossier de presse



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
L'EXPOSITION	6
■ LES MULTIPLES VISAGES DU PATRIMOINE FRANÇAIS	6
■ LA SENSIBILITÉ COMME CHOIX ARTISTIQUE	7
■ LE TÉMOIGNAGE D'UN TOURISME PLUS RESPONSABLE	8
■ LA MÉDIATION SONORE POUR ALLER PLUS LOIN	9
■ DES IDÉES DE VOYAGES AVEC GARES & CONNEXIONS	10
L'ASSOCIATION ET SES MEMBRES	12
■ FRANCE. PATRIMOINES & TERRITOIRES D'EXCEPTION	12
■ FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE	14
■ LES PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE	15
■ LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE®	16
■ PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® DE FRANCE	17
■ RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE	18
■ SITES & CITÉS REMARQUABLES DE FRANCE	19
■ VILLE ET MÉTIERS D'ART	20
LES PARTENAIRES DE L'EXPOSITION	22
■ SNCF	22
■ LA POSTE	22
■ EDF	23
■ RÉGION NORMANDIE	23
■ RÉGION OCCITANIE	24
■ RÉGION PAYS DE LA LOIRE	24
■ RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE	25
LA PRODUCTION DE L'EXPOSITION	26
LES INFORMATIONS PRATIQUES	28
L'ASSOCIATION	29

AVANT-PROPOS



Gérard Larcher

Président du SÉNAT

La richesse d'une exposition se mesure à la valeur artistique qu'elle renferme et que chacun est libre d'interpréter à sa guise ; à son message, pluriel et ambivalent, soumis au même regard subjectif ; à ses images, subliminales, dont la force est d'éveiller notre curiosité, de questionner nos perceptions et nos sens, pour mieux les orienter vers des chemins que notre esprit n'avait jamais explorés jusqu'alors.

France. Patrimoines & Territoires d'exception répond à ces critères. En associant rural et urbain, cette exposition montre le lien qui relie chaque parcelle de notre patrimoine national les unes aux autres. Villes et villages, grands sites et parcs naturels, métiers d'art, constituent la matrice de nos identités culturelles, de leur indispensable rayonnement, bien au-delà de nos frontières. Le Sénat ne pouvait qu'y être sensible.

Cette ode, visuelle et esthétique, à l'ethnologie française, c'est la singularité du travail proposé par sept des plus grands réseaux de territoires patrimoniaux que nous mettons à l'honneur sur nos Grilles. Leurs labels sont unis depuis 2019 sous la même bannière, guidés par un objectif remarquable : le développement d'un tourisme harmonieux aux quatre coins de l'Hexagone. Je me réjouis de cette synergie par laquelle la France ne pourra que gagner en attractivité.

Cette noble quête ne doit pas nous faire oublier l'essentiel : nous restons les premiers ambassadeurs de notre terroir. L'exposition que nous vous proposons de découvrir incitera beaucoup d'entre vous, je l'espère, à l'aventure « buissonnière » vers les innombrables lieux, bâtis, naturels et immatériels dont regorge, en toute saison, nos territoires. Notre patrimoine est un héritage en partage que nous devons faire vivre. Pour nous, maintenant, et pour les générations futures.



Martin Malvy

Président de France. Patrimoines & Territoires d'exception

Un visiteur sur deux choisit notre pays comme destination touristique, attiré par son patrimoine, sa culture, ses paysages. Toutes les villes, de la plus petite à la plus grande commune, tous les sites et espaces protégés, qui constituent le réseau de l'association *France. Patrimoines & Territoires d'exception* se distinguent par l'héritage reçu, leur détermination à le protéger, le transmettre et le faire vivre.

Centres anciens, habitats modestes, palais majestueux, espaces publics, paysages naturels, traditions, métiers d'art, cultures, architectures, de l'antiquité à nos jours, à la rencontre de celles ou ceux qui ont dessiné, imaginé, construit, commandé ou habité ; c'est le voyage auquel nous vous invitons. Celui que nos sept réseaux, réunis sous une même bannière, vous proposent de faire à travers les 2 000 lieux qu'ils réunissent et où se confondent indéfiniment le génie des artisans et l'histoire de France. Le voyage pour lequel ces mêmes collectivités vous donnent rendez-vous, avec leurs services du Patrimoine, leurs structures dédiées, leurs offices de tourisme, leurs accompagnateurs, leurs guides... avec un souci permanent d'inclure le développement durable et le respect de l'environnement dans chacune de leurs pratiques.

Pour nous, enfin, un projet que le Sénat et son Président nous ont permis d'exprimer, qui consiste à redire chaque jour combien respecter ces patrimoines, les mettre en valeur, instruire à partir de leur exemple, équivaut, au-delà de la seule esthétique et de nos identités, à conforter la double et complémentaire économie de la culture et du tourisme.

L'EXPOSITION

■ LES MULTIPLES VISAGES DU PATRIMOINE FRANÇAIS

Le Sénat et l'association *France. Patrimoines & Territoires d'exception* présentent du 5 mars au 3 juillet 2022 une exposition dessinant les multiples visages des sites patrimoniaux et espaces naturels de France. Sous le prisme des 81 photographies accrochées sur les grilles du Jardin du Luxembourg, la diversité et la richesse de ces lieux d'exception se dévoilent tour à tour et invitent le public au dépaysement.

La fraîcheur d'un matin d'automne dans la vallée de la Vézère, le travail précis du gantier de Millau, les ruelles étroites de Serres ou encore une promenade le long du quai des Carmes à Angers sont autant d'occasions de se laisser surprendre par les nombreux trésors patrimoniaux de la France. À la croisée des sites, des hommes et des savoir-faire, les photographies illustrent une image plurielle du pays, où s'affirment à la fois la singularité et la beauté des lieux, leur caractère vivant et innovant, l'attention portée à la préservation et à la qualité du patrimoine, et la rencontre avec l'habitant.

- Coucher de soleil sur la Tour de Crest (Drôme)
© Florent Debaud



L'EXPOSITION

■ LA SENSIBILITÉ COMME CHOIX ARTISTIQUE

Le parcours de l'exposition s'organise autour d'un parti pris esthétique, liant les images par sensibilité, qu'elles soient chromatiques, lumineuses, de composition, par résonances thématiques ou par jeu de contrastes. Imaginé comme un voyage sensible, il propose une immersion dans 81 dynamiques, qui se conjuguent pour offrir non pas des décors mais des milieux de vie prenant en compte le patrimoine, l'urbain, le social, l'environnement, agréables à vivre et séduisants à parcourir.



■ Gantier en train de découper aux ciseaux le cuir d'un gant, Ganterie Causse Gantier à Millau (Aveyron)
© Olivier Saillant

À travers sa grande diversité de photographies, l'exposition invite ainsi le grand public à sortir des sentiers battus et à aller vivre des « expériences de découvertes » de patrimoines d'exception, de territoires, de lieux et de savoir-faire inattendus.

Révéléateur de bijoux méconnus, ce voyage illustre l'exceptionnel tableau dans lequel se retrouvent les quelque 2 000 sites membres des réseaux regroupés au sein de l'association *France. Patrimoines & Territoires d'exception*. Il donne à chacun la possibilité de voir et comprendre leur équilibre fragile au fil du temps.

L'EXPOSITION

■ LE TÉMOIGNAGE D'UN TOURISME PLUS RESPONSABLE

Transmettre l'image de la France telle qu'elle est dans la diversité de ses paysages, ses villes et villages, mais aussi à travers ses savoir-faire et sa gastronomie auprès d'une cible locale et internationale, est un des enjeux majeurs de cette exposition.

Le tourisme patrimonial, véritable alternative aux zones de concentration touristique, décline toute une diversité d'offres attractives : paysages naturels de grande beauté, cités historiques à l'architecture remarquable, villages d'une esthétique exceptionnelle, patrimoines culinaires et productions locales de qualité que l'on retrouve sur des marchés animés, découvertes de savoir-faire et des métiers d'art, événements festifs et rencontres inoubliables. Le tourisme patrimonial, par la diversité de ces offres, propose de partager cet art de vivre à la Française, une vie quotidienne issue de siècles de traditions qui se renouvellent dans des environnements culturels et naturels exceptionnels.

Ces patrimoines reconnus sont porteurs d'une part importante de l'image de la France, première destination touristique mondiale grâce à la diversité et à la richesse de ses héritages. C'est pourquoi ces patrimoines méritent d'être valorisés, auprès de tous les publics, à travers une offre de tourisme et de loisirs respectueuse de leur singularité.

Après deux ans d'une crise sanitaire qui a ébranlé l'économie touristique du pays, ce projet s'inscrit dans une démarche de soutien et de relance de l'économie touristique locale. Il permet également d'inventer un nouveau tourisme, durable, insolite, de proximité en désaisonnalisant, et en décentralisant la fréquentation touristique, et en invitant à la redécouverte de destinations oubliées ou méconnues. Ce tourisme choisi contribue ainsi à la préservation et au développement durable des territoires.

L'EXPOSITION

■ LA MÉDIATION SONORE POUR ALLER PLUS LOIN

Tendre l'oreille pour être immergé au cœur des patrimoines et territoires d'exception et offrir au grand public une expérience de visite différente...

Telle est l'invitation lancée par l'association en proposant aux visiteurs d'accéder à des contenus sonores immersifs, conçus comme un outil de médiation culturelle. 81 légendes augmentées sont ainsi accessibles au grand public via un QRcode disponible depuis le cartel de chaque photographie.

Ces contenus disponibles en français et en anglais sont également accessibles sur toutes les plateformes d'écoute (Deezer, Spotify, Amazon, Apple, Google, Stitcher, Tunein et Soundcloud), mais aussi sur la chaîne YouTube et le site internet de l'exposition, afin de prolonger l'expérience en ligne. Le visiteur peut ainsi écouter ou réécouter ces podcasts où il veut, quand il veut, avant, pendant ou après sa visite.

Dans cette approche innovante de valorisation numérique des patrimoines, l'expérience sonore donne alors encore plus de résonance et de rayonnement à l'exposition.



■ Grand Site de France Vallée de la Vézère (Dordogne)
© Jules Bloseur / Explore le Monde



■ Cœur historique de Josselin (Morbihan)
© Alexandre Lamoureux

L'EXPOSITION

■ DES IDÉES DE VOYAGES AVEC GARES & CONNEXIONS

Dans le prolongement du partenariat conclu avec le groupe SNCF, la filiale SNCF Gares & Connexions, en charge de la gestion et l'exploitation des 3 000 gares françaises, co-conçoit des installations culturelles en écho à l'exposition « France, Patrimoines et Territoires d'exception » présentée par le Sénat sur les grilles du Jardin du Luxembourg. Elles concernent 12 gares représentant l'ensemble des régions métropolitaines.

Ainsi, du 1er au 30 avril prochain, visiteurs et voyageurs découvrent les installations présentant une sélection de photographies de territoires et de villes. Conçues sur-mesure pour incarner le patrimoine de chacune des 12 régions métropolitaines, elles sont exposées sur les parvis extérieurs ou dans les halls des gares suivantes : Lyon Part Dieu, Dijon, Rennes, Orléans, Strasbourg, Paris Montparnasse, Lille, Rouen, Bordeaux Saint Jean, Toulouse Matabiau, Nantes, et Marseille Saint Charles.

Ces photographies donnent aux voyageurs un aperçu des destinations que promeut l'association, pour éveiller des envies d'échappées ou de plus longs séjours. Ce positionnement s'inscrit dans une volonté de prolonger, à échelle locale, cette représentation plurielle de la France, la diversité et la richesse de son patrimoine et de ses paysages.



■ Bayonne, ville de confluences (Pyrénées-Atlantiques)
© Mathieu Prat

L'ASSOCIATION ET SES MEMBRES

■ FRANCE. PATRIMOINES & TERRITOIRES D'EXCEPTION

En octobre 2019, sous l'impulsion de Martin Malvy, Président de *Sites & Cités remarquables de France*, sept réseaux de villes et territoires patrimoniaux, ruraux et urbains, ont décidé de se réunir sous une bannière commune.

Parmi eux :

- la *Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France*
- les *Plus Beaux Détours de France*
- les *Plus Beaux Villages de France®*
- les *Petites Cités de Caractère® de France*
- le *Réseau des Grands Sites de France*
- les *Sites & Cités remarquables de France*
- *Ville et Métiers d'Art*

L'union de ces réseaux vise à renforcer et coordonner les actions de promotion des labels en matière de patrimoine et d'art de vivre.

- Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel (Côtes-d'Armor)
© CRTB



L'ASSOCIATION ET SES MEMBRES

C'est aussi l'occasion de présenter des destinations d'excellence, d'image de marque pour le tourisme français, par l'accueil et la découverte de destinations « patrimoines naturels et culturels », pour tous, au sein des territoires patrimoniaux.

Ce positionnement répond à une stratégie de développement durable au sein de ces réseaux de territoires, appuyée sur des démarches ambitieuses et des solutions innovantes.



■ Dentelle de Caudry (Nord)
© Pascal Auvé

France. Patrimoines & Territoires d'exception associe ainsi le patrimoine (bâti, naturel, immatériel...) à des notions d'excellence, de qualité, de modernité de préservation et de gestion durable, d'accueil, de lien avec des territoires habités et vivants et répond à de nombreux critères d'offre. Elle fédère les labels à l'échelle nationale pour mieux rayonner au national et à l'étranger, les rendre plus opérationnels en termes d'image et définir une offre permettant un tourisme équilibré sur l'ensemble du territoire.

L'exposition présentée par le Sénat sur les grilles du Jardin du Luxembourg symbolise l'union des sept réseaux et marque aussi le bel accomplissement de leur coopération.



L'ASSOCIATION ET SES MEMBRES

■ FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE

Les *Parcs Naturels Régionaux de France* ont pour vocation d'assurer un développement économique et social de leur territoire, tout en préservant et valorisant les patrimoines naturels, culturels et paysagers. La richesse des Parcs réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux de biodiversité à leurs projets de territoire.

Les Parcs sont des territoires habités reconnus à l'échelle nationale pour leurs richesses patrimoniales. Ils sont créés sur décret du Premier ministre, mais sont issus d'une volonté locale. C'est aussi une marque nationale, propriété de l'État.

La Fédération regroupe des espaces ouverts sans pouvoir réglementaire. C'est pourquoi, on y pratique, peut-être plus qu'ailleurs, la concertation. Convaincre plutôt que contraindre est l'état d'esprit qui guide la rédaction de la charte qui engage autour d'un projet de territoire, les communes membres, les collectivités territoriales et l'État. Cette charte est renouvelée tous les 15 ans. La France compte aujourd'hui 58 Parcs naturels régionaux, 2 ont été labellisés en 2021. Ils représentent plus de 4 900 communes, 4,4 millions d'habitants et près de 9,5 millions d'hectares (soit 19,1 % du territoire) et plus de 2 250 agents y travaillent.

www.parcs-naturels-regionaux.fr



■ Marais poitevin, Parc naturel régional du Marais Poitevin, Pays de la Loire (Deux-Sèvres)
© PNRMP

L'ASSOCIATION ET SES MEMBRES

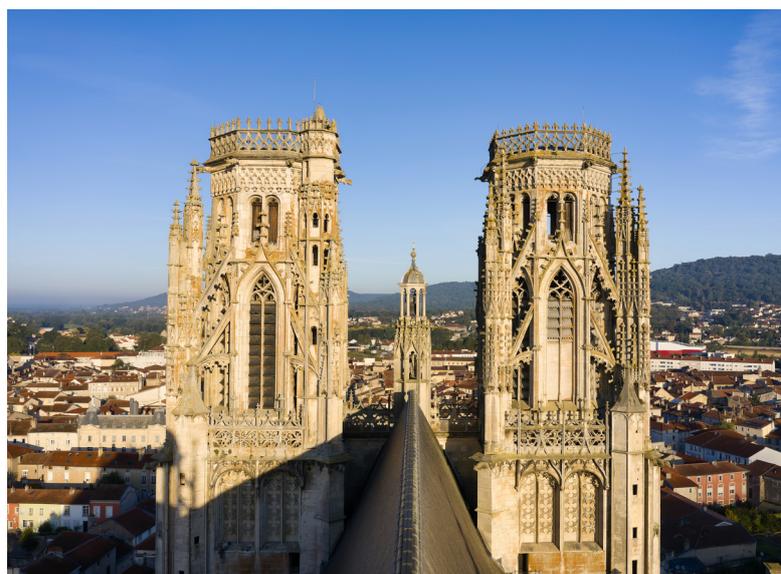
■ LES PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE

C'est à la fin de l'année 1998, à l'initiative de M. Jean-Jacques Descamps et de la ville de Loches, que 32 petites villes se sont regroupées pour constituer ce réseau des *Plus Beaux Détours de France*. Il s'agissait alors de proposer une offre touristique cohérente permettant de découvrir la diversité du territoire français, notamment en sachant s'éloigner des grands axes de communication. Aujourd'hui, le réseau regroupe 107 communes réparties dans toutes les régions de France métropolitaine et dans 72 départements.

Ces petites villes obéissent à un cahier des charges spécifique et sont auditées tous les 4 ans. Elles font aussi l'objet d'une diffusion des bonnes pratiques entre les membres du réseau. Plus qu'un label, la marque « Plus Beaux Détours » est une appellation contrôlée qui s'efforce de garantir au visiteur que le détour en vaut la peine.

Si ces jolies petites villes sont bien évidemment diverses dans ce qu'elles offrent à découvrir, elles présentent des caractéristiques communes qui font la cohérence du réseau : nombre d'habitants compris entre 2 000 et 20 000, intérêt du patrimoine tant architectural qu'immatériel, animation de la cité, identité artisanale et gastronomique, capacité d'accueil, dynamique de développement et d'aménagement,...

www.plusbeauxdetours.com



■ Cathédrale Saint-Étienne de Toul (Meurthe-et-Moselle)
© Vincent Damarin

L'ASSOCIATION ET SES MEMBRES

■ LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE®

Depuis leur création en 1982, *Les Plus Beaux Villages de France*® ont ancré leur stratégie dans un cercle vertueux : préserver et valoriser le patrimoine de ces lieux d'exception pour accroître leur notoriété et susciter un développement économique harmonieux, respectueux des habitants et de leur cadre de vie. Aujourd'hui, le réseau regroupe 164 villages répartis dans 14 régions et 70 départements. Ils sont rigoureusement sélectionnés sur la base de trente critères mesurant leur qualité patrimoniale, architecturale, environnementale ainsi que leurs efforts de mise en valeur. Cette exigence de qualité contribue à la crédibilité et à la notoriété du label dont les bénéficiaires ne sauraient se résumer à l'accroissement de l'activité touristique ou encore à une visibilité nationale voire internationale.

Sensibiliser habitants et pouvoirs locaux à la richesse de leur patrimoine, attirer de nouveaux actifs, maintenir une activité économique tout au long de l'année constituent autant d'enjeux auxquels le classement parmi *Les Plus Beaux Villages de France*® contribue à répondre. À l'origine du concept, l'association française a suscité l'intérêt d'autres pays soucieux de préserver leur patrimoine rural. Sur son modèle, des réseaux se sont ainsi créés en Europe, en Asie et en Amérique du Nord. La fédération des « Plus Beaux Villages de la Terre » les regroupe depuis 2012.

www.les-plus-beaux-villages-de-france.org



■ Village de Blesle (Haute-Loire)
© Philippe Gilibert

L'ASSOCIATION ET SES MEMBRES

■ PETITES CITÉS DE CARACTÈRE® DE FRANCE

Petites Cités de Caractère® est né au milieu des années 70 d'une volonté de ne pas voir disparaître le riche patrimoine de petites villes historiques. Implantées dans des sites d'exception, ces cités ont souvent vu leurs fonctions urbaines se réduire après les révolutions administratives et industrielles de la France. L'objet de *Petites Cités de Caractère®* est de valoriser ces communes atypiques, entre urbanité et ruralité : à la fois rurales par leur implantation et leur population limitée – communes de moins de 6 000 habitants – et urbaines par leur histoire et leur patrimoine.

Répondant à une charte de qualité exigeante, les Petites Cités de Caractère sont aujourd'hui plus de 200 communes en France. Le réseau accompagne ces cités à valoriser leur unicité, à placer leur patrimoine au cœur de leur attractivité, de la qualité de leur cadre de vie, construisant ainsi de (petites) villes de demain, contemporaines, durables, attractives et accueillantes. Il est aussi un projet touristique, une invitation à la découverte d'une cité, à la rencontre avec ses patrimoines, son architecture et ses habitants. Avec une approche très inclusive, une double promesse est faite au visiteur : une expérience de tourisme culturel et durable, et une immersion, le temps d'une visite, dans cet art de vivre à la Française, baigné de culture et de patrimoines.

www.petitescitesdecaractere.com



■ Village d'Ervy-le-Châtel (Aube)
© Olivier Gobert / Département de l'Aube.
Studio OG

L'ASSOCIATION ET SES MEMBRES

■ RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE

La Vallée de la Vézère, les Gorges de l'Hérault, le Puy de Dôme et la Chaîne des Puys... Les *Grands Sites de France* sont des sites protégés, connus de tous pour la beauté de leurs paysages. Territoires vivants, ils sont engagés dans une démarche exigeante portée par les habitants et les collectivités locales : préserver des sites fragiles très attractifs, tout en permettant à chaque visiteur de prendre le temps de la découverte et de vivre une expérience sensible des lieux.

Le *Réseau des Grands Sites de France* rassemble 50 collectivités locales. Ses membres sont engagés dans la politique nationale des Grands Sites de France, portée par le ministère en charge de l'Environnement. Ils conduisent des projets de territoire pour concilier la préservation des paysages, de la biodiversité et du cadre de vie des habitants avec un développement local harmonieux. Ils développent des démarches de tourisme durable visant l'excellence de l'accueil dans des sites réhabilités où la pression touristique est maîtrisée de façon à favoriser l'expérience singulière du visiteur et le rayonnement du site sur son territoire. Les 21 Grands Sites de France labellisés et les 28 Grands Sites de France en projet sont présents dans 12 régions et 43 départements, accueillent chaque année plus de 38 millions de visiteurs et concernent 12 millions d'habitants.

www.grandsitedefrance.com



■ Grand Site Gorges de l'Ardèche (Ardèche)
© Matthieu Dupont

L'ASSOCIATION ET SES MEMBRES

■ SITES & CITÉS REMARQUABLES DE FRANCE

Sites & Cités remarquables de France, « l'Association Ville et Pays d'art et d'histoire et des sites patrimoniaux remarquables » constitue un réseau de 300 villes et territoires, soit près de 2 000 communes et 14 millions d'habitants en métropole et outre-mer, porteurs d'un projet de développement s'appuyant sur leurs patrimoines. Créée il y a 20 ans, l'association promeut une vision large et décloisonnée du patrimoine, intégrant pleinement la qualité urbaine, l'urbanisme, le logement, le développement économique et touristique, social et culturel. Lieu d'échanges pour les élus et techniciens sur les politiques liées au patrimoine et à la revitalisation des centres anciens, outil de mise en réseau au niveau national et international, de formations et d'informations, elle est un interlocuteur référent sur les questions patrimoniales auprès des instances nationales, régionales et locales.

Le réseau inscrit son action sur toute la chaîne du patrimoine de la reconquête des cœurs de ville à l'habitat, des espaces publics à l'économie touristique. Avec ses collectivités membres reconnues par le ministère de la Culture, labellisées ou classées, l'Association organise des groupes de travail, capitalise les expériences. Elle accompagne ses membres dans leurs projets et s'engage dans la valorisation des patrimoines pour développer le tourisme de proximité.

www.sites-cites.fr



■ Un soir de pleine lune sur la cathédrale de Laon (Aisne)
© Jordan Beaufrère

L'ASSOCIATION ET SES MEMBRES

■ VILLE ET MÉTIERS D'ART

Créé en 1992 à l'initiative d'élus locaux, le réseau *Ville et Métiers d'Art* regroupe 94 collectivités (intercommunalités, villes moyennes ou petites communes) qui partagent la même politique : favoriser le développement et la transmission de savoir-faire d'exception. Elles s'engagent donc à développer et à promouvoir l'artisanat d'art sur leur territoire. Situés au carrefour de l'économie et de la culture, les métiers d'art sont marqués par la très grande diversité de leur champ d'activité (arts du feu, textile, bois, facture instrumentale, restauration du patrimoine bâti...) et de leur profil économique et juridique (artisans, artistes libres, EPV, manufactures telles que Baccarat). Toutefois, un dénominateur commun réunit ces 281 métiers : l'excellence des savoir-faire et la présence d'emplois de haute qualification.

Sont membres de l'association, les collectivités titulaires du label « Ville et Métiers d'Art » attribué pour 5 ans, suite à une candidature, examinée par des experts indépendants. Conscientes du potentiel des métiers d'art pour l'animation économique, touristique, culturelle de leur territoire, les villes labellisées s'engagent, entre autres, à favoriser l'installation d'artisans d'art, développer le tourisme culturel (circuits à thèmes, boutiques éphémères, itinéraires de découverte, ...) et accompagner les actions de formation.

www.vma.asso.fr



■ Dinanderie et poèlerie à Villdieu-les-Poèles (Manche)
© Label Grimace



■ Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane)
© Ville de Saint-Laurent-du-Maroni Aeroproduct



■ Salin l'Île Saint Martin, Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée,
Gruissan, Occitanie
© Benjamin Mouro

LES PARTENAIRES DE L'EXPOSITION

■ SNCF

Entreprise d'utilité publique, implantée au cœur des territoires, acteur déterminé de la transition écologique, le Groupe SNCF encourage une forme de tourisme durable grâce au déplacement décarboné que représente le train et contribue ainsi au développement de l'économie touristique de notre pays. Les différentes composantes du Groupe SNCF coordonnent leurs actions pour ancrer l'offre de mobilité dans la vie des territoires desservis, promouvoir le patrimoine et développer l'attractivité des régions.



■ LA POSTE

La Poste, acteur de proximité, présente pour tous, et tous les jours, est fière d'être partenaire de l'exposition «France, Patrimoines et Territoires d'exception» pour valoriser symboliquement 81 cadres de vie d'une France à la fois plurielle, singulière et ambitieuse. En défendant l'attractivité de ces territoires, en encourageant l'équilibre entre développement touristique et préservation des sites, en traitant les enjeux de transition écologique et énergétique et en agissant aux côtés des habitants, des élus et des acteurs économiques locaux, l'association exprime et défend des valeurs communes avec La Poste au service du bien commun.



LES PARTENAIRES DE L'EXPOSITION

■ EDF

Le groupe EDF est reconnu comme un acteur essentiel de la dynamique des territoires et développe depuis 2013 des actions de valorisation des patrimoines aux côtés de *Sites et Cités remarquables de France*. Deuxième entreprise de France la plus visitée, EDF accueille chaque année plus de 425 000 visiteurs pour leur faire découvrir les secrets de la production d'électricité ainsi que ses enjeux liés à la lutte contre le réchauffement climatique.



■ RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE

La région Centre - Val de Loire est un élixir de trésors paysagers de notre pays et la rencontre exceptionnelle de ses patrimoines naturels et historiques. Châteaux grandioses au bord de la Loire sauvage, cathédrales majestueuses et villes paresseuses au long de canaux, citadelles ou villages perchés, chaque saison révèle sous de nouvelles couleurs l'harmonie de ses parcs naturels, ses étangs, ses cours d'eau et ses villages.



LES PARTENAIRES DE L'EXPOSITION

■ RÉGION NORMANDIE

Du Mont Saint-Michel aux Plages du Débarquement, des Vikings aux villes reconstruites, des falaises de la Côte d'Albâtre aux forêts de l'Orne, la Normandie offre aux visiteurs une multitude de richesses que la Région Normandie s'efforce de préserver et de valoriser afin de les partager avec le plus grand nombre.



■ RÉGION OCCITANIE

Cette exposition constitue une illustration saisissante de la force et de la richesse du patrimoine d'Occitanie. Elle invite à la découverte sensible de ses parcs naturels régionaux, de ses plus beaux monuments et villages et de ses métiers d'Art intemporels, tous réunis au sein de la collection des grands sites d'Occitanie. Alors laissez-vous transporter... et belles découvertes patrimoniales à toutes et tous !



LES PARTENAIRES DE L'EXPOSITION

■ RÉGION PAYS DE LA LOIRE

En bord de ville, au bord de l'eau, le patrimoine des Pays de la Loire témoigne de la richesse de son histoire, de la diversité et de la beauté de ses paysages. Il s'inscrit dans l'héritage du génie d'hommes et de femmes qui ont façonné les pierres, érigé les édifices et bâti les cités qui ont dessiné les Pays de la Loire au fil des siècles. Ces trésors sont aujourd'hui de formidables atouts de rayonnement qui contribuent à son attractivité.



LA PRODUCTION DE L'EXPOSITION

Cette exposition a été réalisée par :

■ COMMISSARIAT

Florence Guionneau-Joie / Art Expo
assistée de Laétitia Marie-Deiss



■ GRAPHISME

Igor Devernay / Graphica

■ PRODUCTION EXECUTIVE

Guillaume Knerr / Arts & the City



■ MÉDIATION SONORE

Création de contenus : UPintown
Production et post-production : Plissken
Enregistrement : VOA Paris-Miami
Voix-off française : Julien
Voix-off anglaise : Dominique



■ COORDINATION

Eloïse Fagnier / France. Patrimoines & Territoires d'exception



■ Village de Rochefort-en-Terre (Morbihan)
© Rudy Burbant



■ Maison dite de Lesdiguières à Serres (Hautes-Alpes)
© Patrick Domeyne / Agence de Développement des Hautes-Alpes

LES INFORMATIONS PRATIQUES

■ DATES ET LIEU DE L'EXPOSITION

Du samedi 5 mars au dimanche 3 juillet 2022

Jardin du Luxembourg

Rue de Médicis

75006 Paris

www.senat.fr/visite/jardin

■ MOYENS D'ACCÈS

Métro : lignes 4 et 10, station Odéon

Bus : lignes 21, 27, 38, 58, 82, 84, 85, 89

RER : ligne B, station Luxembourg

■ STATIONNEMENT

Le parking public Soufflot – Indigo se situe juste à côté du Jardin du Luxembourg.

Entrée : 18, rue Soufflot

Heures d'accès : 24h/24

Prix : 8.4€ / 2h

Capacité : 605 places

■ CONTACT PRESSE

Alambret Communication

Louise Comelli

louise@alambret.com

01 48 87 70 77

L'ASSOCIATION

Président : Martin Malvy – Président de *Sites & Cités Remarquables de France*

Vice-Présidente et trésorière : Françoise Gatel – Présidente de *Petites Cités de Caractère de France®*

Vice-Président : Alain Di Stefano – Président des *Plus Beaux Villages de France®*

Vice-Président : Michaël Weber – Président de la *Fédération des Parcs naturels régionaux de France*

Vice-Président : Louis Villaret – Président du *Réseau des Grands Sites de France*

Vice-Président : Hervé Mariton – Président des *Plus Beaux Détours de France*

Vice-Président : Philippe Huppé – Président de *Ville & Métiers d'Art*

Soline Archambault – Directrice du *Réseau des Grands Sites de France*

Pascal Bernard – Directeur des *Plus Beaux Villages de France®*

Eric Brua – Directeur de la *Fédération des Parcs naturels régionaux de France*

Xavier Louy – Directeur des *Plus Beaux Détours de France*

Laurent Mazurier – Directeur des *Petites Cités de Caractère®*

Marylise Ortiz – Directrice de *Sites & Cités Remarquables de France*

Christophe Poissonnier – Directeur de *Ville & Métiers d'Art*

L'ASSOCIATION

Pour (re)voir les photographies exposées et accéder aux podcasts, rendez-vous sur le site internet de l'association : <http://www.francepatrimoinesterritoiresdexception.com/>

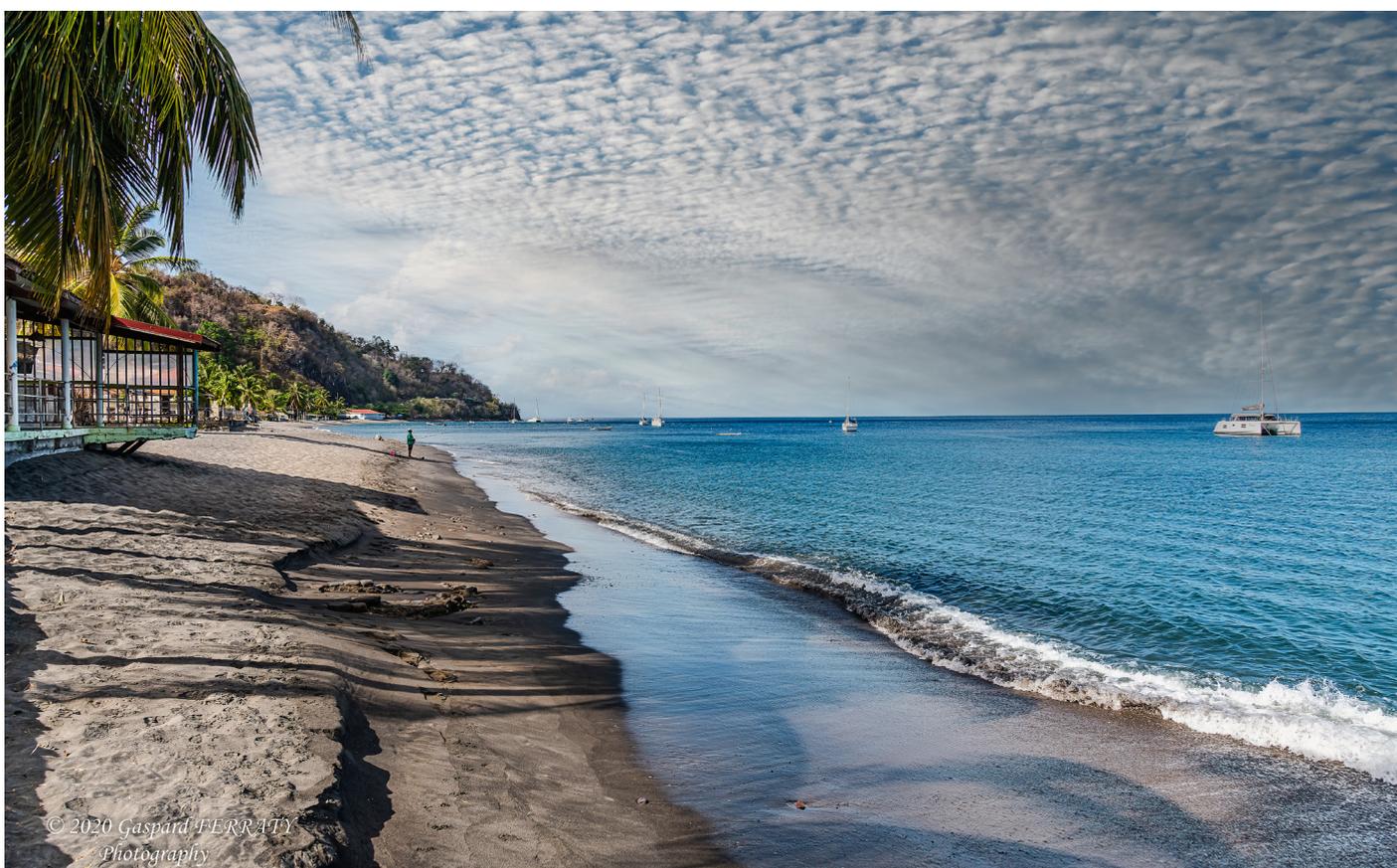
Pour suivre l'actualité de la bannière, rendez-vous sur les réseaux sociaux :

-  France. Patrimoines et Territoires d'exception
-  @FrancePTE
-  @francepte
-  France. Patrimoines et Territoires d'exception





■ Vue lointaine sur la silhouette de la bastide de Monflanquin (Lot-et-Garonne)
© Antoine Dominique



■ Plage du Mouillage à Saint-Pierre de la Martinique (Martinique)
© Gaspard Ferraty

EXPOSITION

FRANCE. PATRIMOINES & TERRITOIRES D'EXCEPTION

CONTACT PRESSE

Alambret Communication

Louise Comelli

louise@alambret.com

01 48 87 70 77